



INFORMATIONS AUX FAMILLES
SERVICES PÉRISCOLAIRES / EXTRASCOLAIRES
RENTÉE 2021 - 2022

Madame, Monsieur,

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire, voici quelques informations municipales concernant le fonctionnement des services périscolaires.

➤ **INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES**

Pour fréquenter la restauration scolaire, l'accueil de loisirs (matins, soirs, mercredis et vacances), l'inscription est obligatoire et renouvelable chaque année.

Nous vous prions de retourner un dossier complet en Mairie :

- La fiche sanitaire
- L'attestation d'assurance extra-scolaire
- Une copie des vaccinations du carnet de santé à jour.
- La fiche de réservations annuelle ou les fiches mensuelles à remettre au plus vite pour anticiper les commandes de repas.
- Si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique ou si vos coordonnées bancaires ont changé, fournir un RIB.
- En cas de séparation ou divorce, le jugement attestant du mode de garde et le planning de garde pour la facturation.

TOUT ENFANT NON INSCRIT NE POURRA ETRE ADMIS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

➤ **QUOTIENT FAMILIAL**

Pour bénéficier de la tarification dégressive, il est indispensable de faire calculer votre **quotient familial** qui détermine la tranche à laquelle vous appartenez, renouvelable chaque année.

Dépôt des dossiers jusqu'au 20 septembre 2021

Il vous sera toujours possible de déposer un dossier ou de le mettre à jour tout le long de l'année.

Pièces originales à présenter ou photocopies à remettre:

- L'avis d'imposition ainsi que les 3 derniers bulletins de salaire des deux parents
- L'attestation des indemnités Pôle Emploi en cas de chômage...
- La dernière attestation de paiement des prestations familiales (CAF)
- L'attestation indemnités d'assurance maladie s'il y a lieu
- La fiche de renseignements complétée (disponible en ligne)

Rappel du calcul des quotients familiaux :

$$\frac{\text{Revenu brut global du dernier avis d'imposition revenu n-1}}{12} = \text{Revenu mensuel}$$

$$\frac{\text{Revenu mensuel} + \text{prestations familiales}}{\text{Nombre de parts fiscales}} = \text{quotient familial}$$

8 tranches de quotient familial seront appliquées dès cette nouvelle rentrée :

QF	Tranche de revenus concernée	Tarifification
1	Inférieure à 400 €	20% du prix de base
2	Comprise entre 401 et 550 €	30% du prix de base
3	Comprise entre 551 et 700 €	40% du prix de base
4	Comprise entre 701 et 850 €	50% du prix de base
5	Comprise entre 851 et 1000€	60% du prix de base
6	Comprise entre 1001 et 1150 €	70% du prix de base
7	Comprise entre 1151 et 1300 €	80% du prix de base
8	Supérieure à 1301 €	100% du prix de base

Les tarifs des services sont votés chaque année par le Conseil Municipal.

➤ RÉSERVATIONS

Les réservations au restaurant scolaire s'effectuent 7 jours à l'avance, elles peuvent être faites au MOIS ou à l'ANNÉE.

Les réservations à l'accueil du matin, au goûter, à l'étude, à l'atelier, à l'accueil du soir et à l'accueil post atelier s'effectuent 48h à l'avance, elles peuvent être faite au MOIS ou à l'ANNÉE.

Moyens de réservation :

- le portail famille,
- les fiches de réservations mensuelle ou annuelle,
- par mail à scolaire@varenes-jarcy.fr

Des modifications peuvent être apportées sous réserve de prévenir le service scolaire dans les délais par tout moyen écrit.

➤ PORTAIL FAMILLES

Pour l'année scolaire 2021 - 2022, le portail familles sera opérationnel à partir du lundi 31 août 2021

Nous vous invitons à vous connecter sur le portail famille (site internet : www.varenesjarcy.fr) à l'aide de vos codes d'accès afin de procéder à la mise à jour des données concernant votre famille (situation, téléphone...) ou encore réserver les services si vous ne l'avez pas effectué sur fiche papier. Pour obtenir vos identifiants, merci d'adresser votre demande par mail à scolaire@varenes-jarcy.fr

➤ COMMUNICATION FAMILLE

Sur le site internet : www.varenesjarcy.fr, à l'entrée de l'accueil de loisirs maternelle, dans le panneau d'affichage en bas des escaliers de l'élémentaire ou en mairie.

Vous recevrez également des informations via l'adresse : NePasRepondre@gestionfrance.com

Le centre de loisirs est situé dans les locaux des écoles, Rue Michaël WINBURN.

Nos accueils sont ouverts tous les jours scolaires en dehors du temps obligatoire d'enseignement ainsi qu'il suit :

➤ **LES HORAIRES ET LES TARIFS au 2 septembre 2021**

- **Accueil du matin :**

7h20 à 8h20	Accueil du matin	2,50 €	La réservation est nécessaire pour assurer la sécurité. Seuls les enfants présents seront facturés.
-------------	------------------	--------	---

- **Restauration scolaire :**

11h45 à 13h30 Nouveaux horaires	Restaurant scolaire ou Self du CMP (pour les CM1 / CM2)	4,70 €	La réservation est obligatoire. Le délai de réservation et d'annulation est de <u>7 jours</u> à l'avance. En cas de réservation hors délai ou en l'absence de réservation le repas sera majoré de 50%. En cas d'annulation non justifiée dans les 48h (certificat médical, ...) le repas sera facturé.
	Enfant ayant un PAI	2 €	

- **Maternelle : Accueil du soir : Nouveaux Horaires et Nouvelle Organisation !**

16h15 à 17h20	Goûter, activité collective	1,60 €	La réservation est obligatoire. Le délai de réservation et d'annulation est de <u>48h</u> à l'avance. Sans réservation le tarif journée sera appliqué. En cas d'annulation non justifiée dans les 48h (certificat médical, ...) le service sera facturé
16h15 à 19h00	Accueil du soir avec Goûter et Atelier	4,00 €	
7h20 à 8h20 ET 16h15 à 19h00	Accueil journée Maternelle	Forfait : 5,40 €	Un enfant présent le matin et en accueil du soir sera automatiquement facturé en forfait.

- **Élémentaire : Accueil du soir : Nouveaux Horaires et Nouvelle Organisation !**

16h15 à 16h25	Goûter fourni par les parents (la présence au goûter implique la présence à l'étude)	/	La réservation est obligatoire. Le délai de réservation et d'annulation est de <u>48h</u> à l'avance. En cas d'annulation non justifiée dans les 48h (certificat médical, ...) le service sera facturé.
	puis 16h25 à 17h20	Goûter communal (la présence au goûter implique la présence à l'étude)	
17h30 à 18h15	Atelier	1,00 €	La réservation est obligatoire. Le délai de réservation et d'annulation est de <u>48h</u> à l'avance. Sans réservation le tarif journée sera appliqué. En cas d'annulation non justifiée dans les 48h (certificat médical, ...) l'étude sera facturée.
18h15 à 19h00	Post étude	1,40 €	
7h20 à 8h20 ET 16h15 à 19h00	Accueil journée Élémentaire	Forfait : 6,30 €	Un enfant présent le matin et en accueil du soir sera automatiquement facturé en forfait.

➤ LES MERCREDIS ET LES VACANCES :

Les modalités de réservation sont les mêmes que pour le périscolaire. Elles doivent être faites avant la date limite (au-delà les places ne sont pas garanties). Le délai d'annulation est de 7 jours à l'avance sauf présentation d'un justificatif dans les 48h (certificat médical,...)

Les plannings des activités (mercredis, vacances) sont distribués :

- Pour les maternelles, à la sortie de l'école par un animateur.
- Pour les élémentaires, en classe directement dans les cartables.

Vous pouvez inscrire vos enfants avant même la publication des plannings. Certaines activités ayant des places limitées.

Les accueils de loisirs fonctionneront :

- **Pour les moins de 11 ans :**

- le mercredi toute la journée,

- toutes les vacances scolaires avec reconduction du partenariat avec Boussy-Saint-Antoine pour le mois d'août.

L'accueil de loisirs est ouvert de **7h20 à 19h00** avec accueil des enfants :

Le matin, de 7h20 à 9h30

Le midi, de 11h50 à 12h et de 13h20 à 13h30

Le soir, à partir de 16h30 et jusqu'à 19h

Tarif journée avec repas et goûter : 14,50€ / Demi-journée sans repas : 6,10€

Tarifs extérieurs : journée avec repas et goûter : 18,60€ / Demi-journée sans repas : 8,20€

Une participation supplémentaire pourra être demandée pour les sorties ou les activités avec des prestataires.

- **Pour les 11/17 ans :** LE KLUB fonctionnera une semaine sur deux pour les petites vacances et tout le mois de juillet. 1 à 2 séjours par an sont organisés.

Tarif journée avec repas et goûter : 14,50€ / Journée sans repas : 10€

Tarifs extérieurs : journée avec repas et goûter : 18,60€ / Journée sans repas : 15€

Une participation supplémentaire pourra être demandée pour les sorties ou les activités avec des prestataires.

Renseignements au SERVICE VIE ÉDUCATIVE ET JEUNESSE Typhaine MAUMENÉ

Téléphone en mairie : 01-69-00-11-34

Téléphone sur le centre : maternelle : 01-69-00-58-47 élémentaire : 01-69-44-08-24

Portable : 06 -07- 72- 15- 09 (uniquement pendant les vacances et les mercredis)

Mail : scolaire@varenes-jarcy.fr

En mairie, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h30
et les lundis, mardis, vendredis de 14h à 16h

A l'école, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 19h.

Bonne rentrée à tous les enfants et parents !